



DECLARATION DE LA CGT TRESOR

CTPD du 20 Janvier 2009

Monsieur le Président,

Vous convoquez le CTPD avec, à l'ordre du jour, l'examen de la situation des emplois dans le département.

Soutenue aujourd'hui par de nombreux agents qui souhaitent exprimer leur profond malaise, la CGT Trésor 86 refuse de siéger dans un contexte où le dialogue social ne débouche sur aucune avancée sociale.

En effet, les agents et leurs représentants syndicaux ne cautionnent pas la démarche tant nationale que locale, qui consiste à donner des informations dans des réunions paritaires sans ouvrir de véritables négociations sur :

- L'emploi
- Les missions et le maillage des services publics
- Les droits et garanties des agents
- Les conditions de travail
- L'organisation du travail avec notamment un bilan contradictoire des nouvelles structures imposées (SIP et DLU préfigureurs...)

Au niveau local, les organisations syndicales n'ont jamais été conviées aux réunions mises en place par la Direction sur les emplois. Pourtant notre démarche reste la même : nous demandons la mise en œuvre d'un dialogue social constructif et porteur d'avancées sociales.

Force est de constater que l'administration souhaite le réduire à sa plus simple expression en précipitant le calendrier des rencontres paritaires.

Sur la question cruciale de l'emploi, l'accélération des suppressions de postes n'est plus supportable pour le fonctionnement correct des services.

De 2004 à 2008, notre département a perdu 38 emplois.

Cette destruction importante d'emplois a entraîné une dégradation croissante des conditions de travail.

Pour les services des finances publiques de la Vienne, 12 suppressions d'emplois aux Impôts et à l'ordre du jour de ce CTPD, 8 suppressions au Trésor en 2009, c'est tout simplement **inacceptable**.

Les progrès technologiques ne peuvent justifier ces suppressions d'emplois car ils génèrent un important travail de retraitement dans le cadre de tâches spécifiques non prises en compte.

Nous exigeons :

- Le maintien et l'amélioration de nos missions et de nos emplois,
- La reconnaissance financière de nos qualifications,
- La mise en œuvre d'un plan de revalorisation de la grille indiciaire des emplois qui prenne en compte les qualifications acquises et ce pour tous les grades.

De plus, vous ne pouvez nous donner des garanties sur les conséquences de vos choix de gestion 2009, choix qui impacteront la mise en place de la fusion DGI-CP. Cette fusion, mise en œuvre à effectifs réduits, suscite de fortes inquiétudes pour lesquelles la CGT Trésor 86 prendra toutes ses responsabilités afin de préserver toutes les missions, tous les emplois et les garanties statutaires attachées.

Nous vous demandons d'annexer cette déclaration au procès verbal du CTPD.

Les représentants des Personnels de la CGT Trésor 86.